

Fondation KidsToo

Rapport d'activité 2021

1 Activité du conseil de la fondation

Le Conseil s'est réuni trois fois durant l'exercice sous revue. Il s'était réuni déjà deux fois pour la création de la fondation.

2 Activités de la fondation

2.1 Réalisations

- Obtenu de l'autorité de surveillance des fondations l'approbation pour le règlement d'organisation de la fondation.
- Signature avec la fondation de l'ancien dispensaire d'un contrat de domiciliation avec la fondation KidsToo.
- Obtenu de canton du Jura la décision d'exonération des impôts directs pour la fondation.
- Reprise à titre gracieux de la marque KidsToo enregistrée en Suisse par la société UiUm Conseils SA à Epalinges.
- Définition d'indicateurs de violence domestique propres à la fondation.
- Edition du rapport « Violence domestique, un autre regard, 1^{ère} partie » sur la statistique policière de la criminalité dès 2009.
- Edition du rapport « Violence domestique, un autre regard, 2^{ème} partie » sur la statistique d'aide aux victimes et une extrapolation des chiffres réels de la violence domestique dès 2018.

2.2 Projets en cours

- « Violence domestique, un autre regard, 3^{ème} partie » sur les chiffres normés relatifs à différentes populations dès 2011.
- « Violence domestique, un autre regard, résumé » mettant en exergue quelques chiffres saillants.

2.3 Bénéficiaires

La fondation n'a pas financé de projet au 30 septembre 2021.

Fondation KidsToo

3 Etats financiers

L'exercice se terminant le 30 septembre présente un bénéfice de 22'196.50 CHF.

Le total du bilan de la fondation est de 74'696.50 CHF.

3.1 Coûts initiaux

Les coûts liés à la constitution et à la reconnaissance de la fondation se sont montés à 4'405 CHF.

3.2 Coûts de révision

Les coûts de révisions pour l'exercice sous revue sont provisionnés à raison de :

Tenue de la comptabilité.....	500.-
Révision des comptes	1'000.-
Contrôle de l'autorité de surveillance	1'000.-

Porrentruy, le 26 novembre 2021